

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD89

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 40

À l'alinéa 43, substituer au mot :

« au »,

les mots :

« aux II à IV du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.